

Objet : Assemblée Générale Élective du CDY Badminton - Diffusion aux adhérents

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir diffuser le message ci-dessous à l'ensemble de vos adhérents concernant l'Assemblée Générale Élective du Comité Départemental des Yvelines de Badminton (CDY Badminton).

Chers adhérents,

Le 17 juin 2025 aura lieu l'Assemblée Générale Élective du Comité Départemental des Yvelines de Badminton. Lors de cette AG, plusieurs élections importantes pour la mandature 2024-2028 auront lieu :

- **L'élection des 15 membres du Conseil d'Administration du CDY Badminton, ainsi que du Président du Comité Départemental.**
- **L'élection des représentants du CDY Badminton aux Assemblées Générales de la Ligue Ile-de-France de Badminton.**

Modalités de candidature

1. Candidature pour le Conseil d'Administration et la Présidence (Candidature par liste)

Conformément aux statuts du Comité, toute candidature pour le Conseil d'Administration doit respecter les modalités suivantes (Articles 10 et 11) :

- **Le Conseil d'Administration est composé de 15 membres, avec une parité minimale de 40% par sexe.**
- **Les candidats doivent être licenciés à la FFBaD dans les Yvelines, âgés d'au moins 16 ans, et jouir de leurs droits civiques.**
- **Les membres sont élus pour 4 ans, au scrutin de liste à un tour à la majorité absolue.**
- **Chaque liste doit respecter l'alternance homme/femme ou femme/homme.**
- **Certaines incompatibilités existent (condamnations, sanctions disciplinaires, statuts de salarié du Comité, etc.).**

- **Les candidatures doivent être présentées sous forme de liste, avec un minimum de candidats égal à la moitié des postes à pourvoir, arrondi à l'entier supérieur.**

2. Candidature pour représentant du CDY Badminton aux AG de la Ligue (Candidature individuelle)

- **Les élus auront le droit de vote lors des Assemblées Générales de la Ligue.**
- **La candidature est individuelle et non soumise à une liste.**
- **Pour candidater, il suffit de remplir le formulaire ci-joint et de l'envoyer avant le vendredi 7 mai à 17h.**

Dépôt des candidatures

Pour les candidatures au Conseil d'Administration et à la Présidence : les listes complètes doivent être transmises par courriel à l'adresse secreteriat@badminton78.fr au plus tard le vendredi 7 mai à 17h.

Chaque liste devra obligatoirement inclure, pour chaque candidat :

- nom et prénom,
- numéro de licence,
- adresse e-mail,
- numéro de téléphone,
- club d'appartenance,
- une photo d'identité,
- ainsi qu'une copie de la carte d'identité.

Pour les candidatures individuelles de représentant aux AG de la Ligue : le formulaire de candidature doit être envoyé à la même adresse avant le vendredi 7 mai à 17h.

Un accusé de réception vous sera systématiquement envoyé. En cas de non-réception, merci de contacter le Comité Départemental des Yvelines de Badminton par téléphone au 07 44 79 46 ou 07 44 79 30.

Nous comptons sur votre mobilisation et votre participation à cette élection essentielle pour l'avenir du badminton dans les Yvelines.

Sportivement,

Le comité 78